



Arrondissement de
Pontarlier
Canton de Valdahon

Date de convocation :
04/12/2025

OBJET

FINANCE RA

**DM N°6 TRANSFERT
DE CREDIT**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 8
votants : 10

DECISION

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil d'Administration**

N° 25.51

Séance du 11/12/2025

Président de séance : Mme LE HIR, Présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, Mme FERNIOT, M. KURT, Mme BRACHOTTE, Mme POURET, M. MANZONI, M. ARNAL

Etaient absents : M. DUMONT, Mme CHABRIER, Mme BRECHEMIER, Mme LIME-VIEILLE, M. ANDREZ, M. GROSJEAN, M. LAPOIRE.

Invités : Mme LEROY

Secrétaire de séance : M. ARNAL

Procurations de vote : M. DUMONT/ Mme GUILLEUX - Mme BRECHEMIER/ Mme BRACHOTTE

Dans le cadre du suivi de l'exécution budgétaire 2025 du Foyer Logement Hébergement, un comparatif des réalisations budgétaires a été établi. Celui-ci intègre notamment les rémunérations du mois de novembre.

L'analyse fait apparaître une insuffisance de crédits au chapitre 016 – Dépenses afférentes à la structure, dont plusieurs lignes se trouvent en dépassement ou proches du dépassement, en particulier :

- Locations immobilières (6132),
- Entretien et réparations bâtiments (61528),
- Assurances (6161 et 6165),
- Taxes et versements assimilés (637).

Le chapitre 012 – Dépenses de personnel présente des crédits disponibles, permettant d'effectuer un mouvement interne sans modifier l'équilibre global du budget.

Ainsi, afin de garantir la couverture des dépenses obligatoires du service et d'assurer la régularité comptable de l'exécution budgétaire, il est proposé de procéder à un transfert de crédits d'un montant de 5 000 € depuis le chapitre 012 vers le chapitre 016.

Date d'affichage :

Ce transfert se décompose comme suit :

250004439	CCAS	DM n°6 2025
Code INSEE	FOYER LOGEMENT HEBERGEMENT - 75197	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration
TRANSFERT DE CREDITS DU CHAPITRE 012 AU 016

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-64111 : Rémunération principale	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6132 : Locations immobilières	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6152B : Entretien et réparations autres bâtiments	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6161 : Multirisques	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6165 : Responsabilité civile	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-637 : Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Ce mouvement interne n'a aucun impact sur le total général du budget, mais permet de sécuriser la prise en charge des dépenses obligatoires à engager jusqu'au 31 décembre 2025.

Le Conseil d'Administration adopte la Décision Modificative n°6 telle que présentée.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR

